

Énergie NB / Énergie

Dépassements de coûts associés à Lepreau : le gouvernement propose un processus de médiation

NB

le 6 août 2010

FREDERICTON (CNB) – Le gouvernement provincial propose d'amorcer un processus de médiation afin de résoudre la question des dépassements de coûts continus du projet de remise à neuf de Point Lepreau.

« Dans un esprit de collaboration et afin de trouver une solution acceptable pour l'ensemble des parties concernant ce problème, nous proposons au gouvernement fédéral d'amorcer un processus de médiation pour résoudre la question des dépassements de coûts du projet de remise à neuf de Point Lepreau, et ce, afin de parvenir à une solution équitable pour les contribuables de notre province », a déclaré le ministre de l'Énergie, Jack Keir. « Ce processus serait mené " sous toutes réserves " afin que les gouvernements provincial et fédéral puissent conserver le droit d'accepter ou de refuser les résultats. »

Le président et chef de la direction d'Énergie NB, Gaëtan Thomas, a indiqué que les retards importants dans la remise à neuf de Point Lepreau représentent une charge financière énorme pour le service public provincial. Énergie atomique du Canada ltée (EACL) a confirmé ce matin que la remise à neuf prendrait une année supplémentaire ou plus.

« Bien évidemment, ce nouveau retard dans la phase 2 de la remise à neuf de Point Lepreau confirmé par l'EACL est loin de nous enchanter, a affirmé M. Thomas. Cela a pour conséquence de repousser la date d'achèvement du projet d'au moins un an, voire plus. »

M. Thomas a souligné que ces retards supplémentaires sont principalement dus à des problèmes rencontrés lors de la réparation des tubes de cuve situés dans le cœur du réacteur de la centrale dans le cadre de la phase 2.

Il a dit que le coût de ces retards imprévus devra être récupéré auprès des contribuables du Nouveau-Brunswick, sauf si le gouvernement fédéral accepte de considérer que l'EACL doit endosser une partie équitable de ces coûts.

« Les contribuables du Nouveau-Brunswick n'ont pas à financer l'apprentissage de l'EACL en matière de remplacement de tubes dans des réacteurs CANDU 6, a affirmé M. Keir. C'est la raison pour laquelle je demande à mes homologues fédéraux d'accepter notre proposition de

processus de médiation visant à résoudre la question des dépassements de coûts afin que nous puissions nous assurer que les Néo-Brunswickois ne soient pas obligés de supporter à eux seuls la totalité de la charge financière représentée par les retards de l'EACL dans la remise à neuf de Point Lepreau. »

Le projet de remise à neuf de Point Lepreau a été lancé le 28 mars 2008. Il a pour objectif d'étendre la durée de vie de la centrale de 25 à 30 ans.

Le réacteur de Point Lepreau est le premier réacteur CANDU 6 à subir une remise à neuf de cette nature. La date d'achèvement initiale du projet avait été fixée au 30 septembre 2009. En raison des retards continus dans la remise à neuf, cette échéance avait déjà été reportée à février 2011, et ce, avant que l'EACL ne confirme les derniers retards annoncés.

06-08-10

#### RENSEIGNEMENTS POUR LES MÉDIAS :

Heather-Anne MacLean, directrice, communications et relations d'entreprise, Énergie NB, 506-458-6618.

Craig Chouinard, administrateur délégué, Communications Nouveau-Brunswick, 506-444-2519.